



Plan de développement des ressources numériques de la Bibliothèque Départementale de la Vienne

1. L'enjeu

Extrait du manifeste de l'UNESCO

...[La bibliothèque publique doit répondre aux besoins de tous les groupes d'âge. Elle doit recourir, pour les collections qu'elle constitue et les services qu'elle assure, à tous les types de médias appropriés et à toutes les technologies modernes aussi bien qu'aux supports traditionnels. Il est essentiel qu'elle satisfasse aux plus hautes exigences de qualité et soit adaptée aux besoins et aux contextes locaux. Elle doit être à la fois reflet des tendances du moment et de l'évolution de la société, et mémoire de l'entreprise et de l'imagination humaines]...

Par cette phrase, le manifeste de l'UNESCO sur les bibliothèques confirme le bien-fondé d'une proposition d'offre de ressources et de services diversifiés numériques en lecture publique. Il s'agit d'une nécessité pour les usagers d'aujourd'hui et de demain.

Il en découle que les bibliothèques départementales, qui ont pour missions d'accompagner le développement de la lecture publique à l'échelle d'un département, se doivent d'accompagner les bibliothèques de leur réseau dans cette démarche, notamment en faisant l'acquisition de ressources ou services numériques pour leurs usagers, de la même façon qu'elles le font pour les documents physiques.

2. État des lieux

a) Rappel historique

La Bibliothèque Départementale de la Vienne (BDV) a été créée en 1971 dans les locaux de la bibliothèque universitaire. Elle a intégré le bâtiment actuel en 1981. Durant cette période, la BDV n'accueillait pas de public et l'activité des 8 agents, qui constituaient l'équipe d'alors, était uniquement tournée vers la constitution des collections pour les distribuer dans des dépôts. En 1982, on comptait 260 dépôts répartis dans 148 communes du département.

Au cours des années qui ont suivi, les activités et services se sont diversifiés, accompagnant ainsi le développement du réseau :

- informatisation du catalogue
- diversification des supports (cassettes audio, puis CD et cédéroms)
- développement du prêt de matériel d'animations (expositions itinérantes, racontes tapis...)
- évolution du mode de desserte avec la création de relais de prêt (Charroux, Loudun, Montmorillon, puis Poitiers) afin de compléter l'unique offre de desserte par bibliobus

Le transfert de compétences de l'Etat vers le Département a conforté l'essor de la BDV :

- création d'un service de navettes
- accroissement de l'offre de formation proposée au réseau
- accompagnement et coordination de projets d'action culturelle tout au long de l'année
- mise en ligne du catalogue et création d'un site web
- création, à partir de 2001, d'une solution d'informatisation en réseau qui consiste à héberger dans le Système Intégré de Gestion de Bibliothèque (SIGB) de la BDV, les bibliothèques du réseau (C@bri).
- création d'un deuxième portail accessible à chaque habitant du département : Lire en Vienne
- mise en œuvre de ces actions en passant par les nouvelles intercommunalités
- requalification et extension de la BDV (2016) afin de répondre aux évolutions des pratiques et aux besoins des bibliothèques du réseau

b) L'offre documentaire de la BDV

La bibliothèque départementale de la Vienne propose à ce jour à son réseau

- des collections de livres imprimés,
- un fonds mort de CD,
- des livres numériques via la plateforme numérique PNB,
- des livres audio,
- de la musique en « streaming » via Music Me.

L'offre ne comporte ni films (DVD), ni offre de jeux numériques (en ligne ou pour consoles) et ne propose plus de collections renouvelées de CD musicaux.

La BDV prête encore à ce jour les CD anciennement acquis, sous forme de demandes de réservations. Cette collection est appelée à se réduire voire à disparaître à moyen terme.

L'offre documentaire de la BDV doit donc se diversifier en supports d'information et de loisirs pour répondre d'une part aux attentes du public et, d'autre part, aux recommandations du manifeste de l'UNESCO.

Concernant l'accès à l'image, à l'heure du développement de l'offre numérique, il apparaît inutile de constituer une collection de DVD, sachant que cette offre, chez les fournisseurs, tend à diminuer au profit d'une offre numérique toujours plus conséquente. Une offre de Vidéo On Demand (VOD) s'avère donc pertinente.

Concernant l'accès à la musique, il n'est pas envisagé d'acquérir à nouveau des CD, sachant que les emprunts chutent d'année en année sur le réseau. A cela s'ajoute le fait que le prêt de ces collections pouvait poser des problèmes techniques et logistiques sur une bonne partie des bibliothèques du réseau. Les modes d'accès à la musique changeant considérablement, l'orientation vers des ressources numériques, en plus de celle déjà acquise par la BDV, s'avère donc aussi nécessaire.

En ce qui concerne l'accès à la presse, l'offre de ressources numériques s'avère être une opportunité pour les Bibliothèques Départementales de Prêt (BDP). Ingérable sous forme de documents physiques, compte tenu de la fréquence de parution des magazines au regard du temps de mise à disposition dans les bibliothèques du réseau (2 passages par an), l'accès au prêt numérique permet un accès en temps réel pour chaque usager, en éliminant le temps de mise à disposition des documents aux lecteurs, via le passage du bibliobus ou au relais de Poitiers.

Enfin, le jeu vidéo est aujourd'hui la première industrie culturelle de par son chiffre d'affaires. Largement plébiscitée par le public, il est essentiel que les bibliothèques incluent cette culture dans leur offre au public. Cette offre permet également d'attirer de nouveaux publics en bibliothèque.

c) Les services et ressources numériques de la BDV et les attentes du réseau

Depuis 2015 la bibliothèque départementale de la Vienne propose deux ressources numériques à son réseau. Le prêt de livres numérique, via la plateforme PNB, et une offre de musique en ligne : Music Me.

55 bibliothèques du département bénéficient de livres numériques et 10 bibliothèques de l'offre de musique en ligne.

En 2018, cela représente 4000 prêts de livres numériques pour 513 lecteurs et pour Music Me, 250 usagers pour 77 932 écoutes (plus de 92 000 écoutes en 2019)

Pour promouvoir ces ressources, la BDV a mis en place des formations sur sites et à la BDV.

Le public départemental est donc au rendez-vous des offres numériques proposées pour peu que ces dernières fassent l'objet de formations et d'actions de médiations.

Par ailleurs, la BDV a réuni le 27 juin 2019, plusieurs professionnels de son réseau afin de sonder leurs attentes et celles de leur public. Participaient à cette réunion des représentants des médiathèques de Chasseneuil-du-Poitou, Grand Châtelleraut, Neuville, Vouillé, Communauté de communes des Vallées du Clain, Montmorillon, Lusignan, Communauté de Communes du Haut Poitou.

Le résultat de ces rencontres est le suivant : en plus des ressources numériques actuelles proposées par la BDV, les attentes des professionnels sont réelles. Elles s'orientent prioritairement vers la presse en ligne et l'autoformation. Bien que les retours d'expériences des médiathèques départementales de la Drôme, la Charente, la Vendée, du Calvados, sondées pour l'occasion, montrent clairement que la VOD est plébiscitée loin devant par le public, les professionnels sondés ne la placent qu'en troisième position.

d) Les services et ressources numériques des autres territoires du département

Des offres de ressources numériques sont proposées par certains territoires ou certaines communes :

- Grand Poitiers (pour la commune de Poitiers uniquement)

Ressources acquises : PNB (livres numériques), Médiathèque numérique d'Arte, Les Yeux doc, Philharmonie à la demande, Press Reader, Europress, Références, Tout apprendre.com, Planet Nemo

- Grand Châtelleraut

Ressources acquises : Kiosk.fr, Tout apprendre.fr

- Montmorillon

Ressources acquises : Médiathèque numérique d'Arte

Dans chacun de ces territoires, s'ajoutent à ces acquisitions, les ressources numériques de la BDV : PNB (livres numériques) et Music Me.

e) Un atout départemental : le réseau c@bri et Lire en Vienne

Depuis 2001 la BDV propose aux bibliothèques du département deux réseaux numériques : le réseau c@bri et en 2017 Lire en Vienne.

C@bri est un réseau informatique qui permet à chaque bibliothèque de la Vienne qui le souhaite de pouvoir bénéficier du même logiciel informatique que celui de la BDV (Orphée). Est livré avec ce logiciel, un site internet (Syracuse) que chaque bibliothèque peut personnaliser à sa guise. Les accès aux ressources numériques de la BDV sont proposés via ces sites.

Lire en Vienne, est un site internet sur lequel les ressources numériques de la BDV sont disponibles. Les bibliothèques qui ne sont pas adhérentes au réseau c@bri peuvent donc aussi avoir accès aux ressources de la BDV via ce site. Celui-ci est également un site participatif, piloté par la BDV, qui permet à chaque bibliothèque du réseau d'échanger et de participer à la vie littéraire départementale. De plus, il permet la réalisation d'un agenda départemental mutualisé de l'action culturelle des médiathèques du département, visible par tous.

f) Le passage de la fibre sur département

Parallèlement, le Département de la Vienne met en œuvre un schéma directeur territorial d'aménagement numérique. Pendant 10 ans, la politique d'aménagement numérique du Département a concentré ses actions sur la résorption des zones blanches Internet haut-débit.

Aujourd'hui les efforts se concentrent sur le déploiement de réseaux à Très Haut Débit (THD), nouvel enjeu d'attractivité des territoires.

Ce schéma est donc un atout à saisir pour proposer de nouvelles ressources numériques sur le territoire départemental et profiter de cet élan et de cette mise en lumière du numérique sur le département.

Pour conclure

Des faiblesses...

L'offre de ressources et services numériques proposée par les bibliothèques du département est à ce jour dispersée, aléatoire et inégalitaire. Certains territoires ou communes n'en proposent aucune, se contentant de proposer les ressources mises en place par la BDV, d'autres proposent une offre diversifiée (VOD, Presse, autoformation, livres numériques) parfois redondante avec celle de la BDV, d'autres encore proposent une seule offre (faute de moyens semble-t-il), complémentaire de celle de la BDV.

Les professionnels du réseau, dans leurs attentes, semblent parfois en décalage par rapport aux attentes du public constatées dans d'autres départements (la VOD est plébiscitée par le public, mais les bibliothécaires la demandent peu).

A cela s'ajoute une diversité des territoires, synonyme de diversité de moyens.

Enfin, chaque acteur, qu'il s'agisse de la BDV ou des bibliothèques communautaires ou communales, s'engage dans l'acquisition de ressources numériques sans concertation commune ou sans tentative de mutualisation.

...et des atouts

En revanche, le Département, via la BDV, possède déjà une infrastructure informatique partagée et mutualisée qui permet aujourd'hui une bonne diffusion des ressources numériques sur son réseau. Cet outil peut servir de point de départ pour une approche mutualisée des ressources numériques à développer, dans un contexte départemental plutôt favorable.

3. Les objectifs du plan

a) Elargir l'offre numérique

L'objectif du plan de développement des ressources numériques de la Bibliothèque Départementale de la Vienne est de proposer une offre diversifiée, grand public, qui réponde aux attentes du public de la Vienne. Comme pour les documents imprimés, l'offre de contenus numériques doit donner accès à de l'information, participer à l'apprentissage tout au long de la vie, mais aussi être une offre de loisir.

b) Mutualiser l'offre numérique à l'échelle du département

Ce plan vise également à donner une cohérence d'offre à l'échelle du département entre les ressources proposées par la Bibliothèque Départementale de la Vienne et celles que proposent certains territoires intercommunaux ou communes à leurs usagers. Cela est nécessaire pour deux raisons :

- une raison économique : l'acquisition de ces ressources est coûteuse. Le coût des abonnements est le plus souvent lié au nombre d'utilisateurs. Ils sont dégressifs par rapport au nombre d'utilisateurs. Mutualiser l'acquisition d'une ressource sur un territoire regroupant plusieurs communes ou territoires intercommunaux permet donc des économies. Ces économies pourront permettre l'acquisition de ressources complémentaires plus spécifiques à chaque communauté de communes ou communes si elles le souhaitent,
- une raison logistique : pour obtenir une offre numérique cohérente sur un territoire, il est indispensable de travailler avec l'ensemble des acteurs de ce territoire sur ce sujet.

c) piloter cette offre mutualisée

La BDV a toute légitimité, de par ses missions d'accompagnement et de par ses capacités logistiques, pour piloter cette mutualisation numérique. Compte tenu de la nouvelle organisation territoriale, elle est cependant appelée à étendre son partenariat avec des territoires qui jusqu'ici n'étaient pas concernés par ses activités : Poitiers et Châtelleraut.

4. L'offre à proposer

a) Budgétaiement

Le tableau ci-dessous présente les budgets consacrés aux ressources numériques par habitant d'un territoire concernant un panel de bibliothèques départementales, municipales ou communautaires.

	Habitants	Budget ressources numériques	Coût du numérique par habitant à desservir
Médiathèque départementale de la Drôme	508 000	85 000 €	0.17 €
Bibliothèque du Calvados	693 500	130 000 €	0.19 €
Bibliothèque départementale de Vendée	670 000	73 000 €	0.10 €
Service départemental de la lecture de la Charente	353 000	90 000 €	0.25 €
Médiathèques de Quimper Bretagne occidentale	110 000	55 000 €	0.50 €
Médiathèques de Poitiers	88 000	57 000 €	0.62 €
Médiathèques de Châtelleraut	32 000	20 000 €	0.64 €

Deux remarques :

A la lecture de ce tableau, on constate que les bibliothèques départementales dépensent en moyenne 0.18 € par habitant pour l'acquisition de leurs ressources numériques alors que les territoires communaux et intercommunaux (plus petits) dépensent beaucoup plus, en moyenne 0.59 €. Cet exemple confirme la capacité des Départements à proposer une offre numérique mutualisée à moindre coût.

Les offres numériques, d'un département à l'autre, sont plus ou moins importantes. Les budgets oscillent entre 70 000 et 130 000 €. Le modèle Charentais semble être celui le plus proche de celui de la Vienne pour deux raisons :

- département rural, une population de la ville chef-lieu inférieure à 100 000 habitants,
- un réseau de professionnels le plus proche de celui de la Vienne.

Il conviendra donc de proposer une offre de ressources numériques financièrement proche. La Charente dépense 0.25 € par habitant pour ses ressources numériques. Le budget ramené à la population de la Vienne serait donc de 110 000€.

b) Le contenu

Compte tenu de l'hétérogénéité du réseau, qui s'adresse tout à la fois à des petites bibliothèques de proximité en milieu rural comme à une Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale labellisée Bibliothèque Numérique de Référence, l'offre de contenu ne peut être qu'une offre basique de ressources et services. Elle permettra amplement de répondre aux besoins des petites bibliothèques et constituera un socle pour les bibliothèques plus grandes qui pourront compléter cette offre par d'autres ressources plus ciblées.

Cette offre sera également la plus diversifiée possible pour permettre de répondre à des attentes très différentes et pour permettre de se familiariser avec différents outils numériques pour des publics qui peuvent les méconnaître, participant en cela à l'inclusion numérique des citoyens. On aurait donc une offre de ressources comprenant de la VOD, de l'autoformation, de la presse, de la musique et des livres numériques.

A cela s'ajoutera un volet jeux numériques et vidéos. L'offre en la matière pourra prendre plusieurs formes : propositions de jeux en ligne, malles thématiques de jeux en prêt pour les bibliothèques du réseau

5. Le fonctionnement du plan

a) Techniquement

Il existe plusieurs possibilités techniques pour donner accès aux ressources numériques proposées par le Département : elles peuvent être directement accessibles sur chaque site de bibliothèques partenaires. Dans ce cas, chaque mise à disposition est unique et demande un accompagnement technique conséquent tant pour la BDV que pour la bibliothèque partenaire. Cette solution est à écarter pour la Vienne.

La seconde possibilité est de regrouper l'offre de ressources numériques sur un portail dédié. Ce portail est ensuite consultable directement par les usagers inscrits dans des bibliothèques qui n'ont pas de site internet et inclus via un lien sur les sites web des bibliothèques qui en sont pourvues. C'est le cas le plus fréquent. Citons par exemple Sésame, le portail des ressources numérique du service de la lecture de la Charente, ou La Boite numérique, celui de la BDP du Calvados.

Comme évoqué en 2.c) le Département de la Vienne possède déjà un portail accessible à l'ensemble des usagers du département : Lire en Vienne. Il permet aujourd'hui d'accéder aux ressources numériques déjà proposées : PNB et Music me. La réflexion portera donc sur la requalification du portail pour en faire principalement un portail de ressources numériques utilisable facilement pour les petites bibliothèques et permettant d'être aisément inclus sur les portails des médiathèques plus importantes, sans perte de lisibilité pour l'utilisateur.

A noter enfin que la seconde possibilité n'empêche pas, via une application que proposent certains fournisseurs informatiques, pour les bibliothèques partenaires qui le souhaitent, de filtrer l'accès au portail de la Vienne pour inclure directement les ressources numériques sur leur catalogue. Cela se ferait cependant à leur frais (Cas des ressources numériques de la Bibliothèque Départementale du Pas-de-Calais et de la commune de Berck).

b) Un comité de pilotage

Afin de rester dans l'esprit d'un outil mutualisé et partagé, qu'il s'agisse du choix des ressources ou de l'ergonomie du portail, les décisions seront validées par un comité de pilotage, composé d'élus départementaux et intercommunaux, des responsables d'un panel des bibliothèques les plus importantes du département et des bibliothécaires intercommunaux.

S'ajoutera à ce comité de pilotage, un comité technique, œuvrant à la façon d'un groupe de travail permanent, qui sera piloté par la BDV et composé des responsables d'un panel représentatif des bibliothèques du département et des bibliothécaires intercommunaux. Il aura pour objet d'être force de propositions pour le comité de pilotage.

Ses principales missions seront les suivantes :

- ✓ évaluer l'usage de ces ressources par le public
- ✓ effectuer un travail de veille sur les ressources numériques et les moyens de leur mise à disposition à l'échelle départementale pour le public
- ✓ proposer un programme de médiation et d'animation numérique, notamment à l'attention de publics ciblés identifiés sur les différents territoires. Cet axe de travail est au cœur du volet social des bibliothèques
 - écoles et Collèges
 - personnes âgées
 - migrants (ex : français langue étrangère)
 - petite enfance
 - public handicapé (ex : partenariat avec la médiathèque de Poitiers qui développe le projet « bidouille » (accès au jeu par manettes adaptées pour public handicapé)

c) Financement et modèle économique

L'acquisition des ressources numériques est considérée comme une nouvelle collection. A ce titre, elle peut être soutenue financièrement par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) sur 2 ans au titre de la DGD. La DRAC subventionne alors à hauteur de 50% ces acquisitions.

La réalisation d'une plateforme web peut être également soutenue comme investissement informatique par la DRAC. Enfin, en fonctionnement, l'acquisition annuelle de ressources numériques par la Bibliothèque Départementale de la Vienne se fera de façon partagée avec chaque Communauté de communes ou Communauté d'agglomération. C'est la formule la plus communément retenue par les autres Départements qui engagent ce type d'actions. Une participation estimée à 0.15 centimes d'euros par habitant sera demandée à chaque territoire. Là encore, il s'agit du montant le plus couramment retenu.

Soit :

Territoire	Nombre d'habitants	Montant de la participation par habitant (0.15 centime €)
Pays Loudunais	25 126	3 769 €
Grand Châtelleraut	84 904	12 735 €
Grand Poitiers	191 791	28 768 €
Vallées du Clain	39 116	5 867 €
Haut Poitou	41 624	6 244 €
Vienne et Gartempe	41 000	6 150 €
Civraisien en Poitou	28 346	4 252€
total	451 907	67 785 €

1 Ce programme pourra faire l'objet d'un Contrat Départemental Lecture Itinérance

Le budget nécessaire pour la mise en oeuvre du numérique est de 110 000€ (cf. 4)a) page 6). 67 785 € seraient pris en charge par les communautés de communes. 16 540 € sont aujourd'hui inscrits au budget de la BDV pour les ressources numériques Music Me et PNB (Livres numériques). L'augmentation annuelle du budget à prévoir pour la BDV sera la suivante : 110 000€

- 16 540€

- 67 785€

Soit 25 675€ en plus par an

Le département participerait donc à hauteur de 42 215 € à l'acquisition de ressources numériques pour l'ensemble du réseau départemental de la Vienne.

d) Calendrier estimatif du plan

Taches	2019		2020											
	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Jui.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
Repérage des ressources à mettre en place par l'équipe BDV														
Validation en commission culture														
Validation par commission permanente														
Demande de budget DM1 et passage en DM1														
Transmission dossier demande de subv. à la DRAC														

Taches	2019		2020											
	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Jui.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
Transmission dossier demande de subv. à la DRAC														
Formation du groupe de travail/ bibliothèques et réflexion sur les actions de médiation à mener														
Maquette de Lire en Vienne														
Simplification du site Lire en Vienne														
Installation des ressources numériques en test sur le site lire en Vienne														
Expérimentation par le groupe de travail des ressources à partir du portail (métadonnées et récupération de l'authentification)														
Restitution des tests														
Améliorations et corrections à apporter														
Formation des collègues des bibliothèques partenaires														
Elaboration d'outils d'aide en ligne pour les ressources qui en seraient dépourvues														
Elaboration d'outils de communication (newsletter, affiches, flyers...) Réflexion pour l'élaboration en lien avec le service communication.														
Mise en production des nouvelles ressources sur lireenvienne.fr														
Animation d'ateliers dans les bibliothèques partenaires														
Assistance aux bibliothécaires et utilisateurs														
Rédaction des conventions et validations du service juridique														

Taches	2021												
	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	jui.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	
Assistance aux bibliothécaires et utilisateurs													
Animation d'ateliers dans les bibliothèques partenaires													
Fourniture de statistiques aux bibliothèques partenaires													
Bilan 12 premiers mois													
Prestataire ext. pour aménagement du portail Lire en Vienne (refonte éditoriale)													
Signature des conventions													
Lancement de l'opération avec communication départementale													

6. Le lancement du plan

a) Un projet de service pour la BDV

Le plan de développement des ressources numériques de la BDV constitue un projet de service. Il s'inscrit dans le cadre plus vaste d'un Plan Départemental de Développement de la Lecture (PDDL).

Ce projet se déroulera de la façon suivante :

- Mise en place d'un 1^{er} groupe de travail constitué des bibliothécaires de la BDV et de l'équipe desserte autour de deux axes : le jeu numérique et les ressources numériques.

Le groupe de travail est chargé d'établir un choix de ressources qui prenne en compte l'aspect grand public de la ressource (quel que soit son objet), les remarques des bibliothécaires du réseau sondés et si possible la complémentarité avec les ressources existantes des bibliothèques du département. L'objectif est de proposer une première offre de base au réseau, qui sera au fil des ans modifiée, ou non, par le comité de pilotage des ressources numériques.

Ce 1^{er} groupe de travail est également chargé d'établir une proposition d'offre de jeux numériques.

- Mise en Place d'une formation en intra pour l'équipe de la BDV relative au numérique en médiathèque : Quelles ressources proposer à un réseau départemental? Ce qu'il faut en attendre, quelle médiation en faire? Quels modes de mise à disposition en BDP? Cette formation se déroulera en 2020.

b) Rencontre avec les acteurs du terrain : bibliothécaires intercommunaux et communaux

Chaque bibliothécaire intercommunal a été interrogé sur ces questions entre septembre et décembre 2019. Les bibliothécaires des communes les plus importantes, qui ne dépendent pas d'un bibliothécaire intercommunal, ont également été interrogés. Tous sont favorables à une mutualisation des ressources à partir d'un socle de ressources numériques fourni par la BDV.

c) Plan de formation

Un point de vigilance est à souligner concernant l'accompagnement à la mise en place d'une offre de services et ressources numériques à l'échelon départemental.

En effet, sur ce sujet, les expériences plus avancées d'autres bibliothèques départementales confirment que la formation et la médiation des ressources numériques proposées et du portail qui les réunit lorsqu'il existe, doivent faire l'objet d'une médiation soutenue. Dans les faits, si l'ensemble des dépositaires n'est pas aguerri à l'usage de ces ressources il ne peut les promouvoir. S'il ne les promeut pas auprès du public, ces ressources restent invisibles, donc inexistantes.

Afin de prévenir ce risque, la Bibliothèque Départementale de la Vienne, proposera 3 axes de travail

- une formation en intra / formation de formateurs
- la formation au réseau via son programme de formations
- des actions de médiations sur sites en privilégiant, dans un premier temps, les bibliothèques intercommunales et/ou les bibliothèques à plus fort rayonnement sur chaque intercommunalité.